



**Séance du 19 Mars 2025  
Délibération n°18 -19032025**

**OBJET : Crédit d'un poste de « Coordinateur-trice Solidarité - Insertion »**

Monsieur GUIARD Philippe, Vice-président, rappelle au Conseil d'Administration que jusqu'au 1er juillet 2022, un poste de Coordinateur-trice SIPA assurait le pilotage du pôle Insertion, Solidarité et Personnes Agées. Suite à la mutation de l'agent en place, une restructuration a eu lieu et le poste a été scindé en deux. Les missions de Coordination Personnes Agées ont été fusionnées avec celles du poste d'Assistant-e de Direction du CIAS pour constituer un poste d'1 ETP.

Toutefois, les missions de coordination de l'Insertion et de la Solidarité n'ont été que partiellement réalisées par la Direction du CIAS. Il est aujourd'hui nécessaire de structurer ce pôle pour :

- Cordonner les services Solidarité et Insertion,
- Étudier la mise en place de nouveaux partenariats avec les acteurs de l'insertion pour favoriser l'intégration sociale et économique des personnes sans emploi.

Monsieur GUIARD Philippe expose qu'il est nécessaire :

- De créer un poste de « Coordinateur-trice Solidarité - Insertion »
- À compter du 1er avril 2025
- À temps non complet 28/35ème
- Sur le cadre d'emplois des Assistants Socio-Éducatifs

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L. 332-14,

Vu le tableau des emplois et des effectifs,

Vu l'inscription des crédits correspondant au budget,

Vu l'avis favorable du comité social territorial du 4 février 2025,

Explications données, le conseil d'administration, après délibération et à l'unanimité,

- ⇒ VALIDE la création d'un poste de « Coordinateur-trice Solidarité – Insertion », à temps non complet (28/35ème), sur le cadre d'emplois des Assistants Socio-Éducatifs, à compter du 1er avril 2025.
- ⇒ AUTORISE le Président ou Vice-président à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Nombre de membres en exercice : ..... 28

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Nombre de suffrages exprimés : ..... 17

Pour EXTRAIT CONFORME  
CRAON, le 19 mars 2025

Vote :

POUR : ..... 17

Philippe GUIARD  
Vice-président

CONTRE : ..... 00

ABSTENTION : ..... 00

Département de la MAYENNE  
**CIAS DU PAYS DE CRAON**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 mars à 20h, le Conseil d'Administration du CIAS du Pays de Craon, légalement convoqué le 07 mars 2025, s'est réuni salle du Conseil d'Administration de CRAON, sous la Vice-présidence de Monsieur Philippe GUIARD,

**PRESENTS :** BRÉHIN Colette, DAVID Gisèle, De FARCY De PONFARCY Christine, EVAIN Christelle, GARBE Pascale, GAUBERT Jean-Eudes, GUIARD Philippe, GODARD Chantal, PLANCHAS Raymond, DEMENAIS Marie-Hélène, Mme MANCEAU Laurence, Mme RENAULT Patricia, Mme TRICOT Marina, M LANGOUËT Christophe,

**EXCUSÉS :** BOURBON Aristide, CLAVREUL Yannick, GOHIER Odile, TESSIER Jean-Pierre, Mme DESHOMMES Catherine, Mme GUIOUILIER Anaïs, BOURDAIS Christophe, RESTIF Vincent, Mme MILCENT Corinne, Mme PAILLARD Anne, Mme SORIEUX Vanessa

GERARD Jean-François donne pouvoir à GAUBERT Jean Eudes  
TISON Hervé donne pouvoir à RENAULT Patricia  
Mme MAHIER Aurélie donne pouvoir à GUIARD Philippe